



Menaces à caractère antisémites de la part d'un adhérent RN envers une députée de la Nation

La Fédération Syndicale Unitaire de la Sarthe dénonce avec une absolue fermeté les menaces proférées le 12 juillet dernier à l'encontre de la Députée de la 4^e circonscription de la Sarthe, Mme Elise Leboucher et lui apporte tout son soutien.

Un adhérent du Rassemblement National a publié les propos suivants : « **En 2027 on te mettra au four** ». Il menace de mort une députée en faisant clairement référence à l'extermination de millions de victimes notamment juives, mais également roms et tziganes, homosexuelles ou en situation de handicap, mais également opposantes aux idées fascistes et nazies.

Notre fédération replace cette expression dans le cadre politique et médiatique actuel, sous l'emprise de médias bollorisés. L'inversion du réel, la négation de l'histoire, l'invective et la haine de l'autre, le déni du droit et de la justice sont les marques patentes de l'extrême droite et ne doivent pas être banalisées. Les pays dont les dirigeants sont d'extrême droite attaquent les droits sociaux et les libertés publiques.

La FSU 72 s'oppose à ces idées et à de tels agissements. Elle appelle à œuvrer pour une société fondée sur les libertés individuelles et collectives, sur l'égalité, la solidarité et la justice entre tous. **Nous sommes tous concernés par cette menace !**

La FSU 72 appelle les autorités à agir sans délai afin d'appréhender l'auteur de ces menaces de mort intolérables, aggravées d'une dimension raciste et dans le cas présent antisémite tout en protégeant la victime par des mesures concrètes. La responsabilité de la plateforme numérique doit aussi être engagée.

Enfin, la FSU appelle également à combattre et à minima à questionner l'usage des plateformes numériques dont les algorithmes favorisent les expressions haineuses, violentes dans la seule logique du profit fondée sur la captation de l'attention en plus de fortement contribuer au dérèglement climatique.